

Rejoignez Amnesty International pour demander la libération de Mahmoud #FreeMahmoud

7 août 2020 / Par Comité national palestinien du BDS (BNC) /

Agissez comme Amnesty International qui demande que la communauté internationale fasse pression pour libérer Mahmoud Nawajaa et protège les militants du BDS dans le monde

#FREEMAHOUD

bdsmovement.net / [amneytysaysfreemahmoud](https://www.amnesty.org/fr/press-releases/2020/08/07/)

Alors que les autorités israéliennes continuent de refuser au défenseur des droits humains palestinien et coordinateur du BDS Mahmoud Nawajaa le droit de voir son avocat, le gardant dans leurs cachots d'interrogatoire, Amnesty International appelle à une pression internationale pour sa libération #FreeMahmoud et pour protéger les militants du BDS dans le monde entier. Merci d'utiliser et de partager largement cette déclaration, y compris dans les médias et de faire pression sur les gouvernements et les parlements pour exiger d'Israël qu'il libère Mahmoud.

Aujourd'hui, Amnesty International a publié la déclaration suivante :

Les autorités israéliennes doivent libérer immédiatement et sans condition le défenseur palestinien des droits humains Mahmoud Nawajaa, 34 ans, coordinateur général du mouvement de Boycott, Désinvestissement et Sanctions (BDS) dans les Territoires Palestiniens Occupés (TPO). Il est détenu

uniquement pour avoir exercé ses droits à la liberté d'expression et d'association et est donc un prisonnier de conscience.

La condamnation simplement rhétorique, selon Amnesty, ne fait que renforcer l'impunité israélienne. La déclaration précise :

la communauté internationale dans son ensemble n'a généralement pas pris de mesures concrètes pour faire pression sur Israël afin qu'il mette fin à ces pratiques. Cela a été interprété par les responsables israéliens comme un feu vert pour les poursuivre. La communauté internationale devrait faire savoir clairement que les attaques d'Israël contre les défenseurs des droits humains et les autres voix qui critiquent l'occupation israélienne ne seront pas tolérées.

Amnesty conclut :

Plaider pour le boycott, le désinvestissement et les sanctions est une forme de plaidoyer non-violent et de liberté d'expression qui doit être protégée. Les partisans du boycott devraient être autorisés à exprimer librement leurs opinions et à faire avancer leurs campagnes sans être harcelés, menacés de poursuites ou de criminalisation ou de toute autre mesure qui violerait le droit à la liberté d'expression.

Les soldats israéliens ont arrêté Mahmoud Nawajaa à son domicile lors d'un raid nocturne le 30 juillet. Depuis son arrestation, Israël lui refuse le droit de consulter son avocat.

Voici ce que vous pouvez faire pour nous aider #FreeMahmoud :

1- Utilisez les extraits ci-dessous (1) de la déclaration d'Amnesty International pour renforcer notre campagne :

◇ Partagez ces extraits ou la déclaration complète en anglais (<https://www.amnesty.org/en/documents/mde15/2851/2020/en/>) d'Amnesty International sur les médias sociaux

◇ Partagez cette déclaration avec les médias grand public, ainsi qu'avec les décideurs et les personnes d'influence.

◇ Contactez votre groupe local d'Amnesty International pour faire campagne en faveur de #FreeMahmoud.

2- Utilisez l'exemple de lettre ci-dessous (2) pour écrire au ministère des affaires étrangères et lui demander d'agir de toute urgence :
<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/mentions-legales/nous-ecrire/>

Sujet de votre message : Site France Diplomatie, en demandant de :

◇ Prendre toutes les mesures à leur disposition pour assurer la libération immédiate par Israël du défenseur palestinien des droits humains Mahmoud Nawajaa.

◇ Condamnez publiquement Israël pour son arrestation des défenseurs palestiniens des droits humains, comme Nawajaa et exigez qu'Israël respecte leur droit d'agir librement.

◇ Veiller à ce que les militants du BDS soient autorisés à poursuivre leurs campagnes non violentes de défense des droits humains sans être harcelés, menacés de poursuites ou

criminalisés.

3- Mobilisez le soutien des organisations des droits de l'homme, des partis politiques, des parlementaires, des syndicats, ainsi que des groupes religieux, féministes, antiracistes et LGTBQAI+, en leur demandant de vous aider à faire pression sur votre gouvernement.

4- Sensibiliser les réseaux sociaux, utilisez les hashtags, #FreeMahmoud, #LibertadParaMahmoud.

5- Renforcez vos campagnes BDS et vos actions prévues appelant à des sanctions légales et ciblées, y compris des embargos militaires, pour mettre fin aux plans d'annexion et à l'apartheid israélien en incluant la demande de #FreeMahmoud et la demande de mettre fin aux tentatives d'Israël de réduire au silence les défenseurs des droits humains.

Aidez-nous à appeler à une pression internationale efficace pour obtenir la libération immédiate de Mahmoud Nawajaa.

▪ **Déclaration d'Amnesty International :**

« La communauté internationale dans son ensemble n'a

généralement pas réussi à prendre des mesures concrètes pour faire pression sur Israël afin qu'il mette fin à ces pratiques. Cela a été interprété par les responsables israéliens comme un feu vert pour les poursuivre. La communauté internationale devrait faire savoir clairement que les attaques d'Israël contre les défenseurs des droits humains et les autres voix qui critiquent l'occupation israélienne ne seront pas tolérées. [...]

« Plaider pour le boycott, le désinvestissement et les sanctions est une forme de plaidoyer non-violent et de liberté d'expression qui doit être protégée. Les partisans du boycott devraient être autorisés à exprimer librement leurs opinions et à faire avancer leurs campagnes sans harcèlement, menaces de poursuites ou de criminalisation ou autres mesures qui violent le droit à la liberté d'expression ».

Puisque les États membres des Nations unies se sont engagés à soutenir et à protéger les défenseurs des droits humains dans le monde entier, conformément à la Déclaration sur les défenseurs des droits humains et en vue de leur permettre de mener leurs activités librement, les gouvernements et les organisations internationales doivent agir maintenant pour obtenir la libération immédiate de Mahmoud Nawajaa par Israël.

À la lumière de ce qui précède, nous demandons instamment au XX ministère des affaires étrangères :

- 1- De prendre toutes les mesures à leur disposition pour assurer la libération immédiate par Israël du défenseur des droits humains palestiniens Mahmoud Nawajaa.

2- De condamner publiquement Israël pour sa politique de harcèlement et d'intimidation des défenseurs des droits humains qui, comme Mahmoud, font l'objet d'arrestations et de détentions arbitraires pour leur défense active des droits humains du peuple palestinien.

3- De veiller à ce que les militants du BDS soient autorisés à poursuivre leurs campagnes non violentes de défense des droits humains sans être harcelés, menacés de poursuites ou de criminalisation.

▪ **Exemple de lettre :**

Sujet : Faire pression sur Israël pour qu'il libère immédiatement le défenseur palestinien des droits humains Mahmoud Nawajaa

Le 30 juillet, à 3h30 du matin, les forces d'occupation israéliennes ont arrêté le coordinateur général du Comité national palestinien du BDS, Mahmoud Nawajaa, à son domicile près de Ramallah dans le territoire palestinien occupé (TPO). Ils ont pris d'assaut sa maison, lui ont bandé les yeux et l'ont menotté, l'emmenant loin de sa femme et de ses trois jeunes enfants. Le 2 août, un tribunal militaire israélien a ordonné une prolongation de 15 jours de la détention de Mahmoud Nawajaa pour un interrogatoire. Après un appel, le tribunal a réduit la prolongation de la détention à 8 jours.

Les autorités israéliennes n'ont présenté aucune accusation ni aucune preuve à Mahmoud ou à son avocat et Mahmoud s'est vu refuser l'accès à son avocat ou tout contact avec sa famille depuis son arrestation.

Le Comité national palestinien du BDS (BNC), la plus grande coalition de la société civile palestinienne dirige le mouvement mondial et pacifique de boycott, désinvestissement et sanctions pour la liberté, la justice et l'égalité. Le mouvement BDS, qui est strictement non-violent et antiraciste, est largement inspiré du mouvement anti-apartheid sud-africain et du mouvement américain des droits civiques.

Front Line Defenders a condamné l' »arrestation arbitraire » de Nawajaa par Israël, appelant à sa libération immédiate et inconditionnelle.

Amnesty International a appelé à faire pression sur Israël pour qu'il libère immédiatement Mahmoud Nawajaa, car elle le considère comme un défenseur des droits humains. La déclaration d'Amnesty souligne : « [Nawajaa] a été détenu uniquement pour avoir exercé ses droits à la liberté d'expression et d'association et est, par conséquent, un prisonnier de conscience ».

Le Conseil des organisations palestiniennes des droits de l'homme (PHROC) a publié sa propre déclaration en anglais disant :

« Nawajaa bénéficie d'une protection en raison de son activité

BDS et de son opposition aux politiques de discrimination raciale mises en œuvre par [Israël] à l'encontre des citoyens palestiniens. Cette protection est assurée par la Déclaration sur les défenseurs des droits humains, publiée par l'Assemblée générale des Nations unies en 1998 ».

Nawajaa, 34 ans, est titulaire d'un master en relations internationales et est un défenseur palestinien des droits humains très engagé, qui a travaillé sans relâche pour renforcer les organisations de base en Palestine et dans le monde. Il a consacré des années à renforcer le mouvement BDS contre le régime d'apartheid israélien, jusqu'à ce qu'Israël remplisse ses obligations en vertu du droit international et respecte les droits humains des Palestiniens.

L'arrestation de Mahmoud intervient à un moment où la société civile palestinienne demande des mesures internationales efficaces de responsabilisation pour empêcher l'annexion de jure prévue par Israël de 30 % de la Cisjordanie occupée, y compris les colonies israéliennes illégales et certaines parties de la vallée du Jourdain et pour mettre fin à son régime d'apartheid et à son annexion de facto en cours.

Le jour de son arrestation, Nawajaa, qui est un résident de la Cisjordanie occupée, a été transféré de force à la prison de Jalameh, en Israël, où il est actuellement interrogé. Ce transfert constitue un acte de déportation illégale, une violation grave de la quatrième Convention de Genève (articles 49 et 147) et un crime de guerre selon le Statut de Rome de la Cour pénale internationale (article 8).

Mahmoud Nawajaa est loin d'être le seul Palestinien soumis à l'arrestation, la détention et l'emprisonnement arbitraires des autorités israéliennes. Pour de prétendues atteintes à sa « sécurité », Israël détient actuellement dans ses prisons environ 4 700 Palestiniens, y compris des enfants, dont des centaines sont en détention administrative, sans qu'aucune charge ne soit retenue contre eux. Dans les circonstances actuelles, avec la propagation du virus COVID19, la détention massive aggrave les risques pour la santé et la sécurité de tous les détenus, ajoutant à la pratique courante de la torture et du traitement dégradant et inhumain des Palestiniens dans les prisons israéliennes.

Face à la crise du COVID, les autorités israéliennes ont également ignoré l'appel de Michelle Bachelet, Haut-Commissaire des Nations unies aux droits humains, qui a demandé à tous les gouvernements de libérer « toute personne détenue sans base juridique suffisante », y compris les prisonniers politiques et les autres détenus simplement pour avoir exprimé des opinions critiques ou dissidentes.